

## Procès verbal de la réunion du conseil municipal

Du 27 juin 2024

19h

L'an deux mille vingt-quatre le 27 juin à 19h, le conseil municipal de la commune de Coublanc s'est réuni sur convocation qui leur a été adressée par le maire le vendredi 21 juin, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

**Étaient présents** : Annabelle Auclerc, René Auclerc, Fabien Barillé, Franck Bouchacourt, Nicolas Crasnier, Remy Fructus (arrivée 19h25), Jonathan Gardet (arrivée 19h20), Martial Labrosse, Floriane Larue, Noël Mercier, Jean-Marc Nicolas et Elisabeth Perronnet,

**Absents excusés** : Gislain Butin - Marie-Isabelle Diaz

**Secrétaire de séance** : Floriane Larue

### **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 mai 2024 :**

Le compte rendu du conseil municipal du 23 mai 2024 est approuvé par l'ensemble des conseillers.

### **Approbation de l'ordre du Jour :**

- *Modification des statuts de la communauté de communes*
- *Ouverture d'un compte DFT pour le dépôt des chèques des régies*
- *Délibération pour travaux d'éclairage public et télécom à l'entrée du Village par l'intermédiaire du SYDESL*
- *Point entretien de l'école du haut, mairie, Hall des Loisirs pour la rentrée de septembre 2024*
- *Élections législatives du 30 juin et 7 juillet*
- *Comptes rendus divers*
- *Questions diverses*

#### **1. Modification des statuts de la communauté de communes**

Le maire informe le conseil que lors de la réunion du conseil communautaire du 14 mai dernier, il a été procédé au vote des statuts de la communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne, Lors de cette séance, le conseil communautaire a approuvé le projet avec 38 voix pour et 4 oppositions, donnant lieu à la délibération 2024-065, sur laquelle la CC BSB demande à présent à chacune des communes membres de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **APPROUVE** le changement de statuts de la communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne

#### **2. Ouverture d'un compte DFT pour le dépôt des chèques de régies**

Le maire informe le conseil que le SGC du Charolais Brionnais nous a transmis un mail en date du 3 mai dernier concernant nos régies sur la commune (Garderie/Cantine et recettes diverses). Compte tenu de l'encaissement sur ces régies par les moyens de paiement tels que le numéraire et le chèque bancaire, il conviendrait d'ouvrir un compte DFT pour le suivi de ces encaissements. Le compte DFT a été ouvert pour le numéraire mais pas pour les chèques.

Il y a donc lieu d'ouvrir également un compte DFT pour l'encaissement des chèques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **DÉCIDE** d'ouvrir un compte DFT pour les encaissements des chèques des régies.

### 3. Délibération pour travaux d'éclairage public et télécom à l'entrée du village par l'intermédiaire du Sydesl

Rémy Fructus fait part du devis du Sydesl pour les travaux de l'éclairage public à l'entrée du village. Le montant des travaux s'élève à 44 173,75€ HT soit 53 008,49€ TTC avec une participation du SYDESL, restant à la charge de la commune 5 926,34€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **DÉCIDE** de valider le projet pour des travaux de l'éclairage public pour un montant de 53 008,49€ TTC avec un restant à la charge de la commune, après participation du SY-DESL, de 5 926,34€.

### 4. Point entretien de l'école du Haut, mairie, Hall des loisirs pour la rentrée de septembre 2024

Elisabeth Perronnet présente un comparatif des différents devis d'entreprises (Atalian et Brillance) et du coût du contrat CDD actuel pour le ménage de l'école du bas, bibliothèque, WC publics et espace douches/vestiaires/WC du Hall des loisirs

Les prestataires restent beaucoup plus cher qu'un agent sous contrat.

Il est donc décidé de continuer à créer un poste à durée déterminée de fin août 2024 à mi-juillet 2025 pour un contrat de 6h50/semaine soit 300h/annuel.

Un entretien avec Emilie Esberard a eu lieu suite à sa candidature et il est décidé de la retenir pour la rentrée 2024.

Pour l'entretien du sol du Hall des loisirs, voir avec la communauté de communes si c'est toujours possible de faire intervenir les agents communautaires

### 5. Élections Législatives du 30 juin et 7 juillet

Présentation et organisation de la tenue des bureaux de vote pour les 2 tours.

### 6. Comptes rendus divers

- Point sur les travaux au Café de la Poste : Après 3 semaines d'arrêt, les travaux ont repris avec la nouvelle entreprise de plâtrerie peinture. La Région nous demande de mettre des pare solaires : présentation d'esquisses faite par l'architecte. On attend le chiffrage de ses esquisses et d'autres propositions.

### 7. Questions diverses

- Demande d'une inscription d'un enfant en situation de handicap, habitant Chauffailles, en classe de CP pour la rentrée de septembre

- Elisabeth Perronnet refait un point des effectifs pour la rentrée de septembre : 51 élèves prévus, L'équipe enseignante envisage une demande pour un jeune en service civique. Une discussion est aussi abordée concernant un éventuel RPI avec Tancon

- Vacances d'été des agents et des élus

- Courrier de M. Chevreton Philippe concernant le ruissellement d'eau dans la cour de son locataire lorsqu'il pleut.

- Dates

- Prochain conseil : Jeudi 5 septembre 2024 à 19h

Séance levée à 21h07